



# CHARWOOD

E N E R G Y

Décarboner la production d'énergie  
par la **BIOMASSE**



Projet d'introduction en bourse sur  
Euronext Growth® Paris

Juin 2022

# AVERTISSEMENT

**Cette présentation a été préparée par Charwood Energy (la « Société ») uniquement en vue d'être utilisée lors de présentations investisseurs.**

**En recevant cette présentation et en participant à cette réunion, vous reconnaissez avoir pris connaissance des restrictions suivantes.**

Cette présentation est de nature promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Toute décision d'acheter ou de souscrire des actions ne devra être effectuée que sur la seule base des informations contenues dans un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société. Cette présentation et les informations qu'elle contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société en Australie, au Canada, au Japon, aux États-Unis d'Amérique, ni dans un quelconque pays. Les titres de la Société ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux États-Unis d'Amérique ou à des ressortissants des États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Sous réserve de certaines exceptions, les actions de la Société ne pourront être offertes ou vendues en Australie, au Canada, au Japon à tout résident ou citoyen d'Australie, du Canada ou du Japon. Les titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act ni au titre de toute réglementation applicable en Australie, au Canada ou au Japon et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des titres de la Société aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les États membres uniquement (a) à des personnes physiques ou morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus. La diffusion de cette présentation n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21 (1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, cette présentation est adressée et destinée uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49 (2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à laquelle cette présentation pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur cette présentation et les informations qu'il contient. Cette présentation ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Cette présentation vous est communiquée à titre personnel uniquement pour votre information et pour n'être utilisée que pour les besoins de la présentation de la Société. Cette présentation et son contenu sont confidentiels et ne peuvent être copiés, distribués ou transmis à toute autre personne ou publiés ou reproduits, directement ou indirectement, en entier ou en partie, par n'importe quel moyen, sous n'importe quelle forme et pour n'importe quelle fin que ce soit. Vous devez respecter toutes les lois applicables à la possession de telles informations y compris les lois en matière de délits d'initiés, les règlements en vigueur ou les recommandations de l'Autorité des marchés financiers. Ni cette présentation, ni une copie de celle-ci, ni aucune information qu'elle contient ne peut être apportée, communiquée ou distribuée, directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie ou à tout résident de ces pays. Le non-respect de l'une de ces restrictions peut constituer une violation de restrictions légales en matière d'offre d'instruments financiers aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. La distribution du présent document dans d'autres pays peut faire l'objet de restrictions légales et les personnes qui viendraient à le détenir doivent s'informer quant à l'existence de telles restrictions et s'y conformer.

Cette présentation a été préparée par, et sous la seule responsabilité de la Société. Les informations figurant ci-après n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante de la part de la Société, de ses conseillers ou de toute autre personne et peuvent faire l'objet d'une mise à jour, d'ajouts, et de révisions pouvant être significatifs. La responsabilité de la Société, de ses conseils et de leurs représentants ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de toute utilisation qui est faite de cette présentation ou de son contenu, ou lié de quelque manière que ce soit à cette présentation. La Société n'est pas tenue de procéder à une actualisation ou une mise à jour des informations contenues dans cette présentation et toute information contenue dans cette présentation est susceptible d'être modifiée sans notification préalable. Cette présentation contient des indications sur les objectifs ainsi que les axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », ainsi que d'autres termes similaires. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Ces objectifs et axes de développement ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétés comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront, que les hypothèses seront vérifiées ou que les objectifs seront atteints. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés et les déclarations ou informations figurant dans la présentation pourraient se révéler erronées, sans que la Société, ses conseils et leurs représentants se trouvent soumis de quelque manière que ce soit à une obligation de mise à jour, sous réserve de la réglementation applicable. Ces indications sur les objectifs et toute autre déclaration qui peuvent être faites de temps en temps par la Société comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes liés à la performance opérationnelle et aux perspectives de la Société et des activités de la Société à la suite de l'opération envisagée (notamment compris dans le chapitre 3 du document d'enregistrement de la Société), ainsi que d'autres événements futurs et leurs effets potentiels sur la Société qui sont soumis à des risques et incertitudes, ces facteurs pouvant faire en sorte, à l'avenir, que les résultats, performances ou réalisations de la Société diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs indiqués expressément ou implicitement dans ces indications sur les objectifs. En outre, ces indications sur les objectifs dépendent nécessairement d'hypothèses, d'estimations et de dates qui peuvent être inexactes ou imprécises et impliquer des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus. En conséquence, les indications sur les objectifs incluses dans cette communication ne prétendent pas constituer des prédictions d'événements ou de circonstances futures et peuvent ne pas être réalisées. Sous réserve des lois applicables, et en particulier du règlement (UE) No. 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (règlement relatif aux abus de marché), la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter les résultats réels, les changements d'hypothèses ou les changements d'autres facteurs affectant ces indications sur les objectifs. Rien dans la présente communication ne sera réputé être une prévision, une projection ou une estimation de la performance financière future de la Société.

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits en section 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 15 juin 2022 sous le numéro I.22-026 avant de prendre toute décision d'investissement, notamment les dispositions du pacte d'associés W&nergy régissant les relations entre Charwood Energy et les autres associés de cette filiale, telles que décrites aux sections 6.4.2, 3.3.1 et 3.3.2 du Document d'Enregistrement, en application desquelles Charwood Energy pourrait être contrainte dans certaines situations spécifiques de vendre sa participation dans cette filiale destinée à porter, via des SPV, les investissements dans des unités de pyrogazéification détenues en propre. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Document d'Enregistrement, pourraient également avoir un effet défavorable.

# CHARWOOD

ENERGY

BIENVENUE



**ADRIEN HALLER**

*Fondateur et Président Directeur Général  
20 ans d'expérience dans la valorisation  
énergétique de la biomasse*



**NICOLAS RIDENT**

*Directeur Général Adjoint  
25 ans d'expérience opérationnelle  
et commerciale dans les secteurs  
de l'énergie et de l'environnement*





# L'URGENCE DE S'AFFRANCHIR DES ÉNERGIES FOSSILES

DES ENJEUX FONDAMENTAUX



## Autonomie énergétique

Développer une production locale d'énergie pour maîtriser son approvisionnement et faire émerger la filière industrielle française



## Décarbonation de l'économie

Réduire les gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique



## Essor d'une économie locale et circulaire

Favoriser le développement économique et social des territoires par la valorisation des déchets organiques

# SOMMAIRE

---



1

IDENTITÉ

2

PROPOSITION  
DE VALEUR

3

PROFIL  
FINANCIER

4

STRATÉGIE

5

OBJECTIFS  
ET AMBITIONS



# IDENTITÉ

Fournisseur de centrales clés en main  
valorisant la biomasse

CHAUFFERIE BIOMASSE  
*de Bourbon Lancy en Saône-et-Loire*



# NOTRE MÉTIER

FOURNIR DES CENTRALES CLÉS EN MAIN POUR PRODUIRE  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES VALORISANT LA BIOMASSE

Gaz verts

Electricité

Chaleur

Biochar



EXPLOITATIONS AGRICOLES

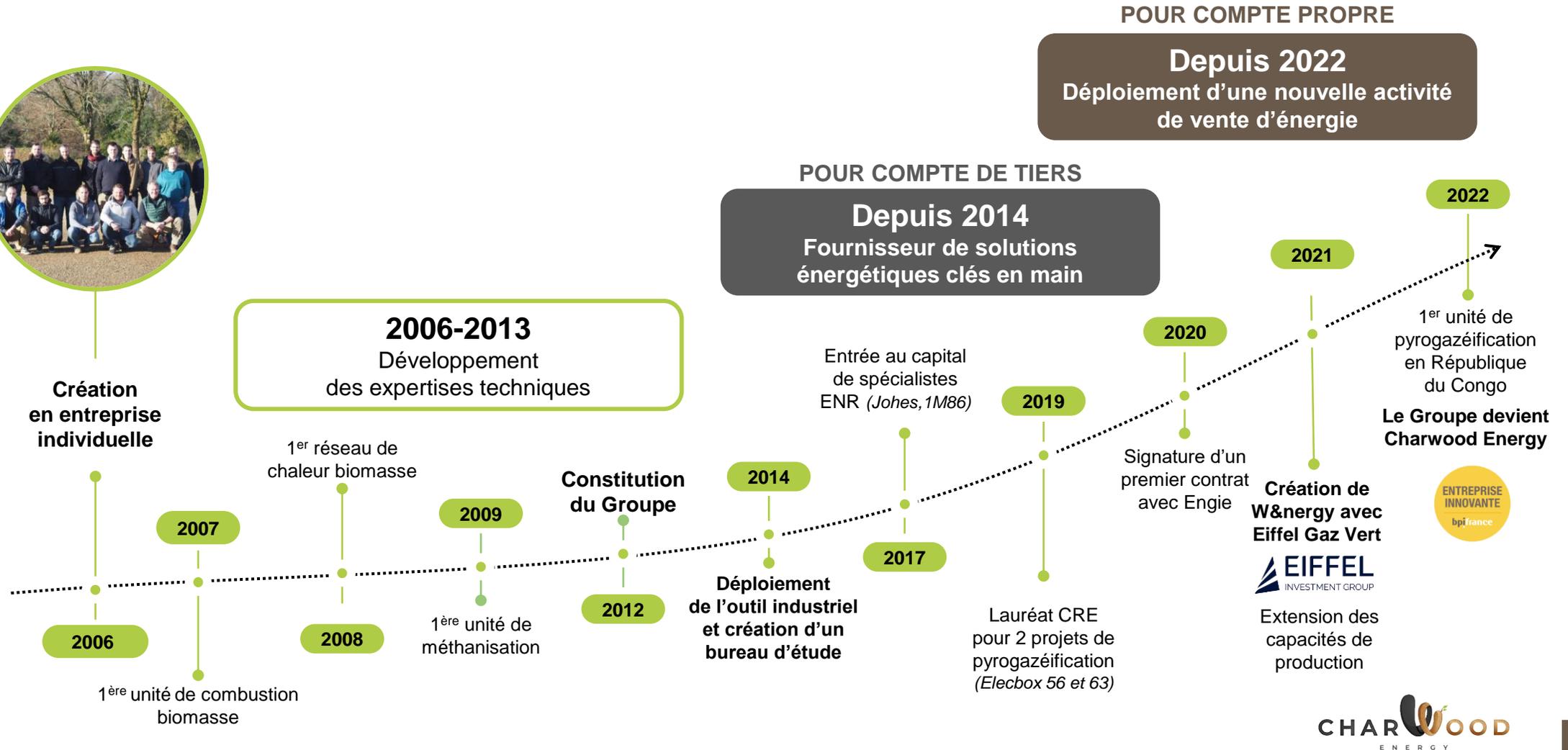


INDUSTRIES



COLLECTIVITÉS LOCALES

# 15 ANS DE SAVOIR-FAIRE DÉVELOPPÉS DANS LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA BIOMASSE



# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPÉRIMENTÉ ET AUX COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**ADRIEN  
HALLER**  
39 ans  
Fondateur et Président  
Directeur Général  
Valorisation biomasse



**JULIE  
BOUVIER**  
38 ans  
Secrétaire Générale  
Gestion  
administrative



**FABIENNE  
BOISNEAU**  
49 ans  
Gestion commerciale,  
conseil en gouvernance  
DHL Int'l, Altern'Action



**ANNE-SOPHIE  
BASTARD DE  
CRISNAY**  
58 ans  
M&A, Gestion financière,  
Audit Arthur Young,  
CDC, Detrovat Associés



**FRANK  
MAINARD**  
60 ans  
Gestion forestière,  
environnement, énergies  
renouvelables  
Veolia, Dalkia, pôle  
excellence bois IDF, Inoe

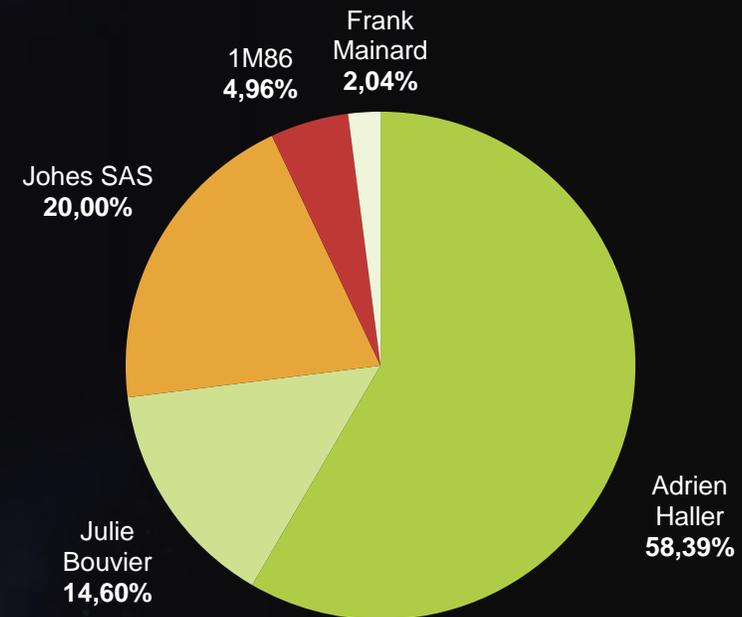


**LUC  
MILBERGUE**  
(rep. 1M86)  
58 ans  
Entrepreneuriat, marketing  
énergies renouvelables  
Stratégir, Base Innovation

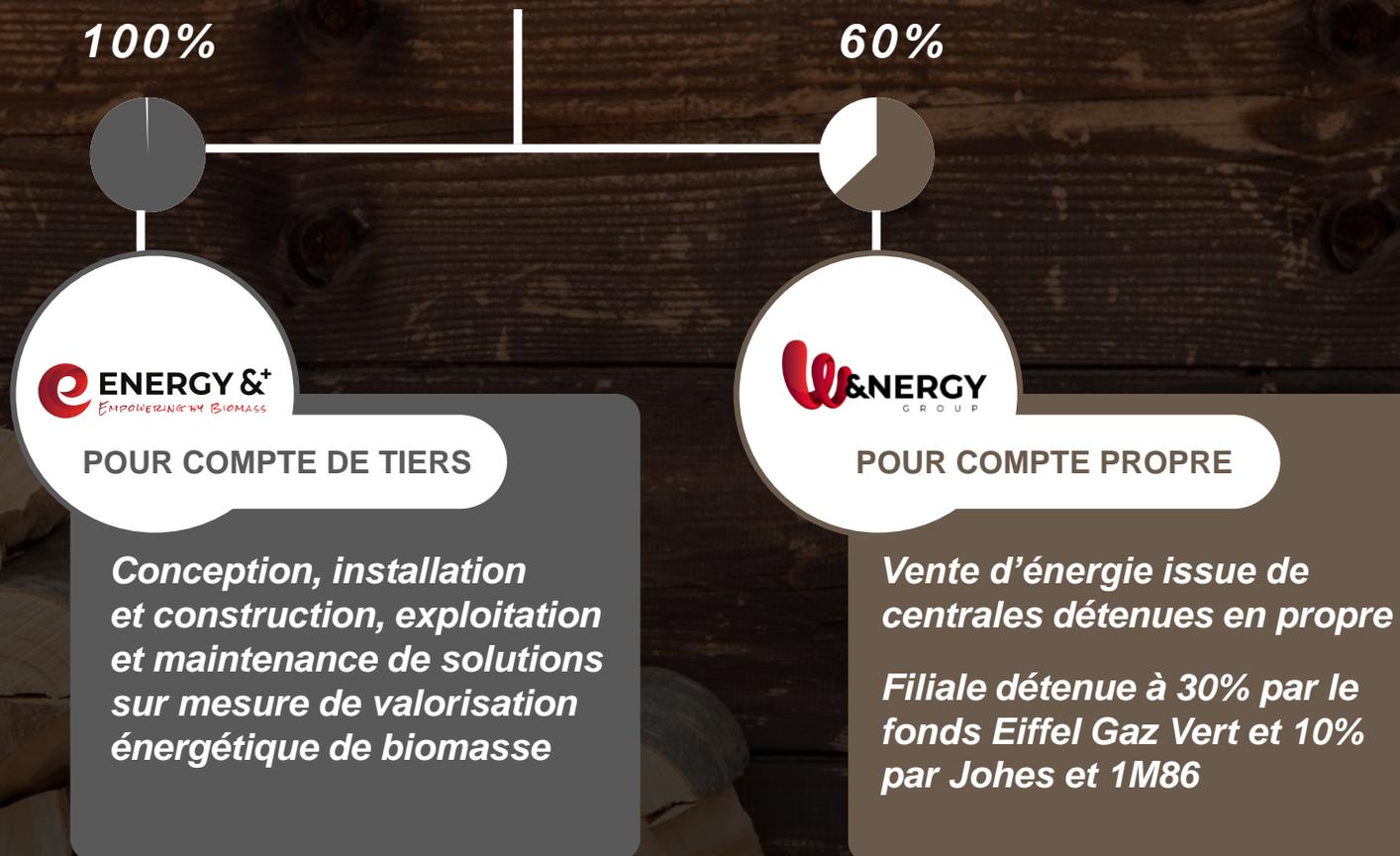


**JEAN-FRANÇOIS  
VAURY**  
(rep. Johes SAS)  
72 ans  
Conseil, RH, investissement dans  
les projets d'énergie renouvelable  
Schlumberger, BCG, IDI, Ciclad

## ACTIONNARIAT



## UN DOUBLE MODÈLE POUR ACCELERER LA CROISSANCE



<sup>1</sup>. Il est prévu qu'Eiffel Gaz Vert investisse d'une part un montant de 8 M€ sous forme d'OC et d'avances en compte courant au sein de W&nergy sur les 11,05 M€ de financement sécurisé. Par ailleurs, un pacte d'associés, d'une durée de 15 ans, a été signé régissant les relations entre Charwood Energy et les autres associés de W&nergy, dont Eiffel Gaz Vert. Ce pacte d'associés prévoit notamment la mise en place d'un comité stratégique codirigé par Charwood Energy et Eiffel Gaz Vert ayant des pouvoirs étendus sur les décisions d'investissements de W&nergy. En outre, ce pacte d'associés prévoit que dans certaines situations spécifiques, détaillées aux sections 6.4.2, 3.3.1 et 3.3.2 du Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF en date du 15 juin 2022 sous le numéro I.22-026, Charwood Energy puisse être contrainte de vendre sa participation au sein de W&nergy, le cas échéant avec une décote de 25% sur la valeur de marché de W&nergy.



# LA BIOMASSE

UNE INFINITÉ DE SOURCES,  
DES BÉNÉFICES MULTIPLES

1 000 t biomasse ≈ 3,5 GWh ≈ 1 emploi<sup>3</sup>

Biomasse sylvicole  
et issue de recyclage



Plaquettes forestières



Bois de classe A<sup>1</sup>



Bois de classe B<sup>2</sup>

Biomasse  
agricole



Pailles



Rafles de maïs



Miscanthus

Biomasse  
fermentescible



Effluent agricole



Boue d'épuration urbaine

## Économique

- Ressources abondantes et locales, non concurrentes avec l'alimentaire
- Prix compétitifs et à forte visibilité
- Energie non-intermittente

## Environnemental

- Utilisation neutre en carbone
- Meilleure gestion des ressources naturelles territoriales et valorisation des forêts

## Territorial

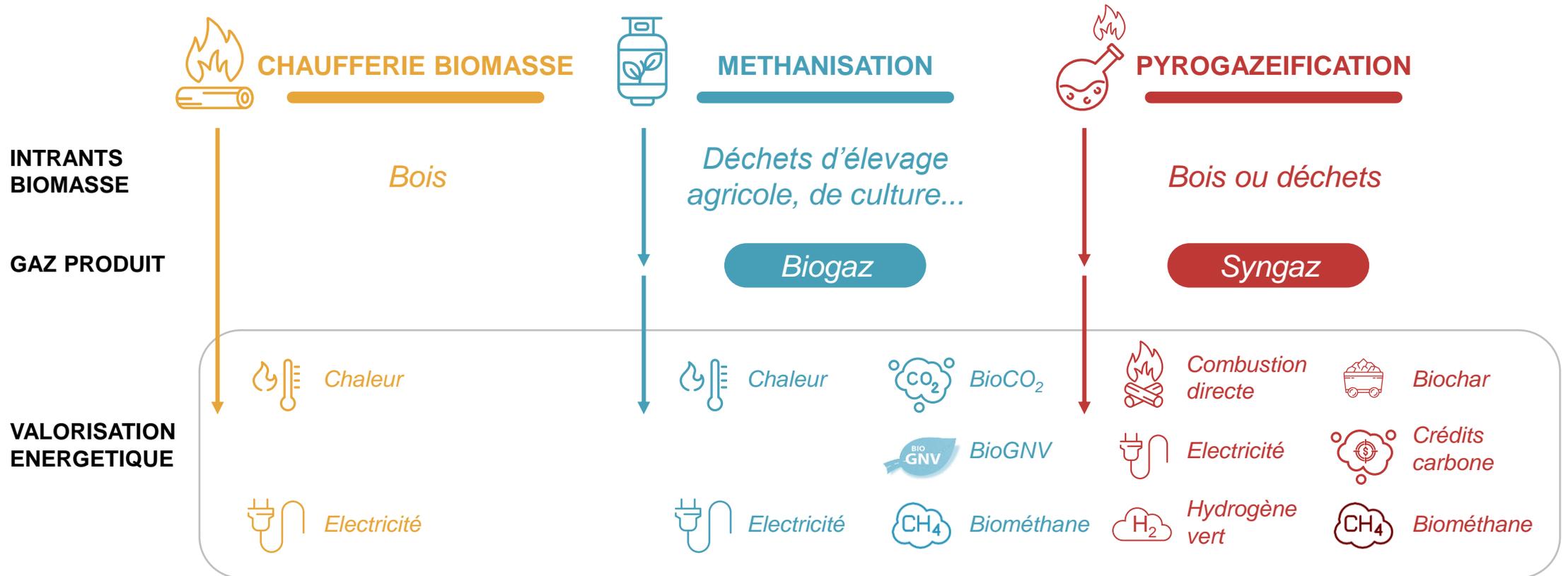
- Favorise l'économie circulaire
- Créateur d'emplois locaux
- Valorise les déchets organiques

<sup>1</sup> Déchets de bois d'emballage non traités et non peints (palettes, caisses, cagettes...)

<sup>2</sup> Déchets de bois non dangereux, faiblement traités, peints ou vernis : bois d'ameublement (planches, contre-plaqué...) et bois de démolition

<sup>3</sup> Source: Ministère de l'Agriculture

# NOS SOLUTIONS SUR-MESURE



# UNE INTERVENTION SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR



## Ingénierie Conception

### Vision globale et réponse sur-mesure

- Développement de projets
- Elaboration des solutions
- Ingénierie technique



## Construction Installation

### Savoir-faire adapté et personnalisé

- Préfabrication modulaire
- Construction et assemblage d'équipements fonctionnels
- Périmètre d'intervention modulable selon les besoins du client
- Fortes garanties offertes



## Exploitation Maintenance

### Optimisation du fonctionnement et performance des installations

- Maintenance
- Pilotage énergétique des sites
- Mise en place de contrats O&M



Un modèle intégré permettant d'optimiser le retour sur investissement des projets

# UN TRACK RECORD SOLIDE ET DIVERSIFIÉ



## CHAUFFERIES BIOMASSE & RÉSEaux DE CHALEUR



## METHANISATION



## PYROGAZEIFICATION



Plus de 100  
projets réalisés

Une puissance installée  
cumulée de **54 MW**

Produisant environ  
**250 GWh/ an**

**26** kilomètres de  
réseaux de chaleur

POUR COMPTE DE TIERS

# TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT

## EXPERTISE



Des savoir-faire techniques riches  
La maîtrise de multiples technologies

## CROISSANCE



CA 2021 : 4,6 M€  
+113% vs 2020

## INVESTISSEMENT INDUSTRIEL



Unité de production de 1 400 m<sup>2</sup>  
dimensionnée pour la croissance



## MARCHÉ

Substitution du gaz naturel :  
un marché adressable de plusieurs milliards  
d'€ en France



## PERFORMANCE

EBITDA 2021 : 1,0 M€ (22,9% du CA)  
Note ESG EthiFinance: 56/100  
(vs. 46/100 pour le groupe de référence)



## PORTEFEUILLE DE PROJETS

Pour compte de tiers - Services :  
Backlog de 6 M€, pipeline de 43 M€

Pour compte propre - IPP<sup>1</sup> :  
5 projets en développement (7,7 M€ d'ARR<sup>2</sup>)  
17 autres projets en discussions (37 M€  
d'ARR<sup>2</sup>)

<sup>1</sup> IPP: Independent Power Producer

<sup>2</sup> Revenus récurrents annuels



# PROPOSITION DE VALEUR

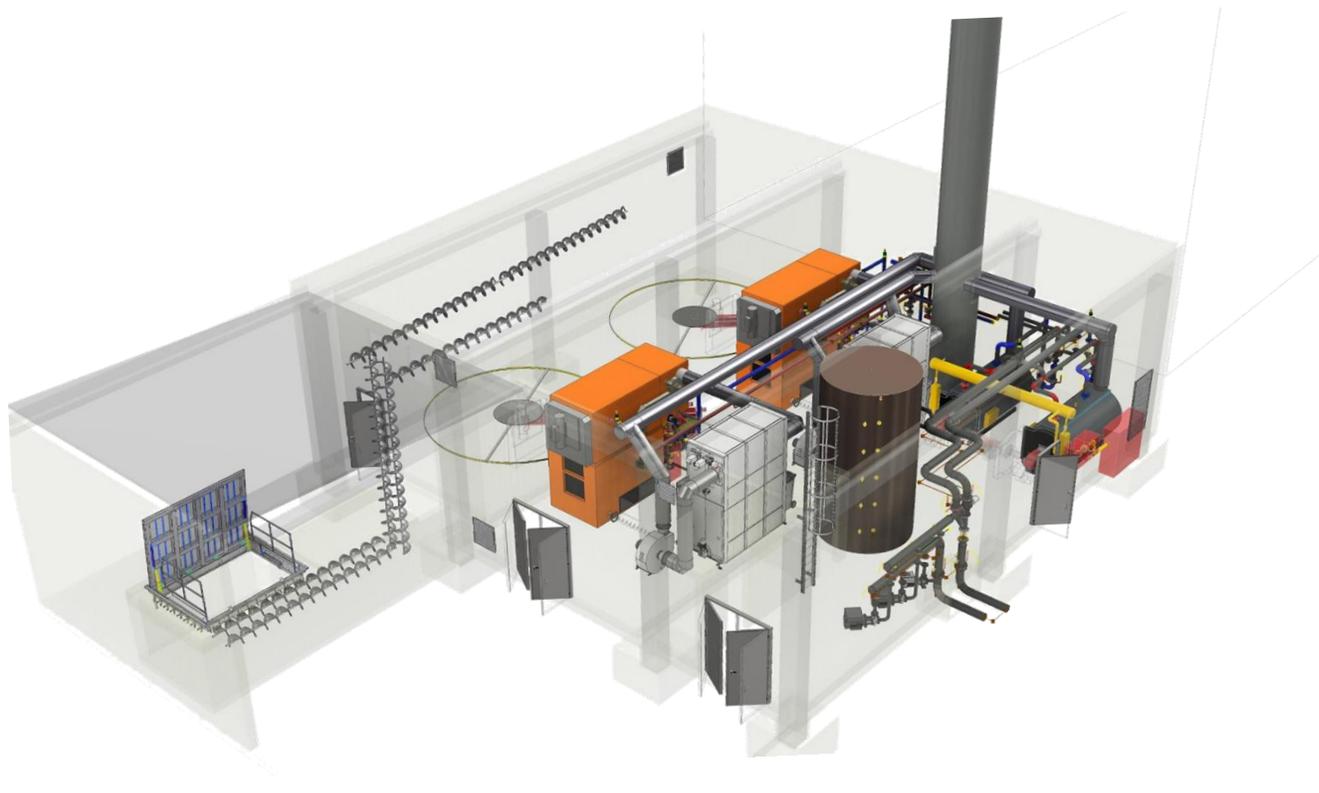
Une offre de solutions sur-mesure  
valorisant la biomasse

UNITÉ DE METHANISATION



# CHAUFFERIES BIOMASSE

UNE TECHNOLOGIE ÉTABLIE  
ET MAÎTRISÉE



## CHAUFFERIES BIOMASSE

Système de chaufferie alimenté par des matières végétales qui se substituent aux combustibles fossiles traditionnels, le fioul ou le gaz.

### COGÉNÉRATION

#### ELECTRICITÉ

produit par une turbine entraînée par un circuit d'eau chauffé par la combustion de biomasse

#### CHALEUR

Issue de l'énergie générée par la combustion de biomasse



## EXEMPLES DE RÉALISATIONS DE CHAUFFERIES BIOMASSE

### CONCEPTION - RÉALISATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE COUPLÉE A UN RESEAU DE CHALEUR



Client **COMMUNE DE BOURBON-LANCY**



Localisation **SAÔNE ET LOIRE (71)**



Mise en service **2018**



Puissance totale : **940 kW**



Chantier **1,3 M€ - 18 mois**

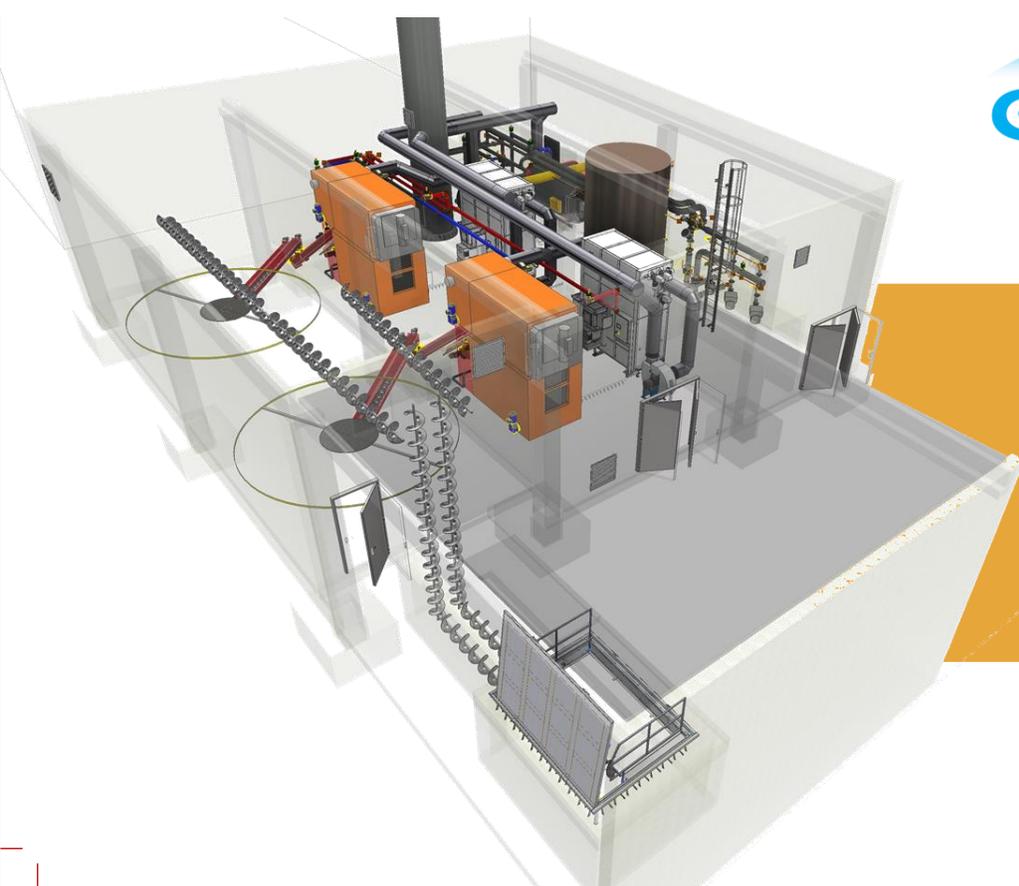
**Alimentation en chauffage d'une salle de sport, d'une école, de la gendarmerie et de plusieurs immeubles d'habitation**

- Silo avec système de TopLoader, Chaufferie bois 400 kW, Chaufferie Gaz 540 kW, Réseau de chaleur, Fumisterie, Sous-stations, Mise en service et réglage, Supervision / GTC
- Définition d'une solution technique : Dimensionnement, Schéma de principe, modélisation 3D, plan de terrassement / génie civil, plan réseau



## EXEMPLES DE RÉALISATIONS DE CHAUFFERIES BIOMASSE

### CONCEPTION-RÉALISATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE & RESEAU DE CHALEUR



Client **ENGIE**



Localisation **HAUTE-GARONNE (31)**



Mise en service **2022**



Puissance totale: **4700 kW**



Chantier **2,4 M€ - 24 mois**

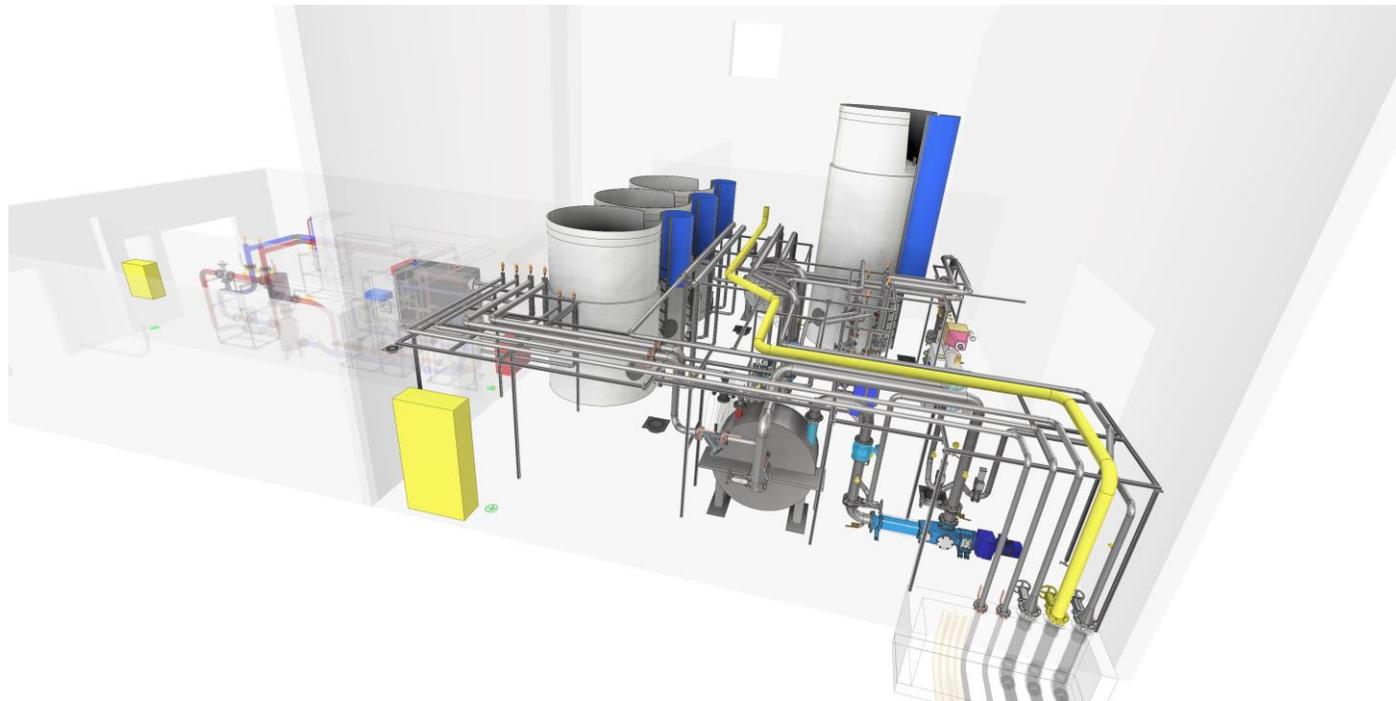
**Installation d'un réseau de chaleur urbain de 3km pour Engie Energie Services alimenté par deux chaudières aux plaquettes de bois**

- Conception, dimensionnement, planification
- Maitrise d'ouvrage génie civil, réalisation de l'installation des chaudières et silos, de la tuyauterie, des réseaux de chaleur et sous-stations



# MÉTHANISATION ET HYGIÉNISATION

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE COMME  
UN VECTEUR MAJEUR D'ACCÉLÉRATION



Technologie basée sur la  
dégradation par des micro-organismes  
de la matière organique pendant quelques  
semaines au sein d'un digesteur qui produit :

**BIOGAZ**

utilisé pour produire de  
l'électricité et de la  
chaleur, du carburant ou  
pour être injecté dans le  
réseau de gaz  
naturel sous forme  
de biométhane

**DIGESTAT**

fait l'objet d'un retour  
au sol, parfois après  
une phase de  
maturation par  
compostage



## EXEMPLE DE RÉALISATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION ET D'HYGIÉNISATION HYGIÉNISATION AGRICOLE D'UN SITE DE MÉTHANISATION



Client **OPERATEUR D'UN SITE DE METHANISATION**



Localisation **DROME (26)**



Mise en service **2021**



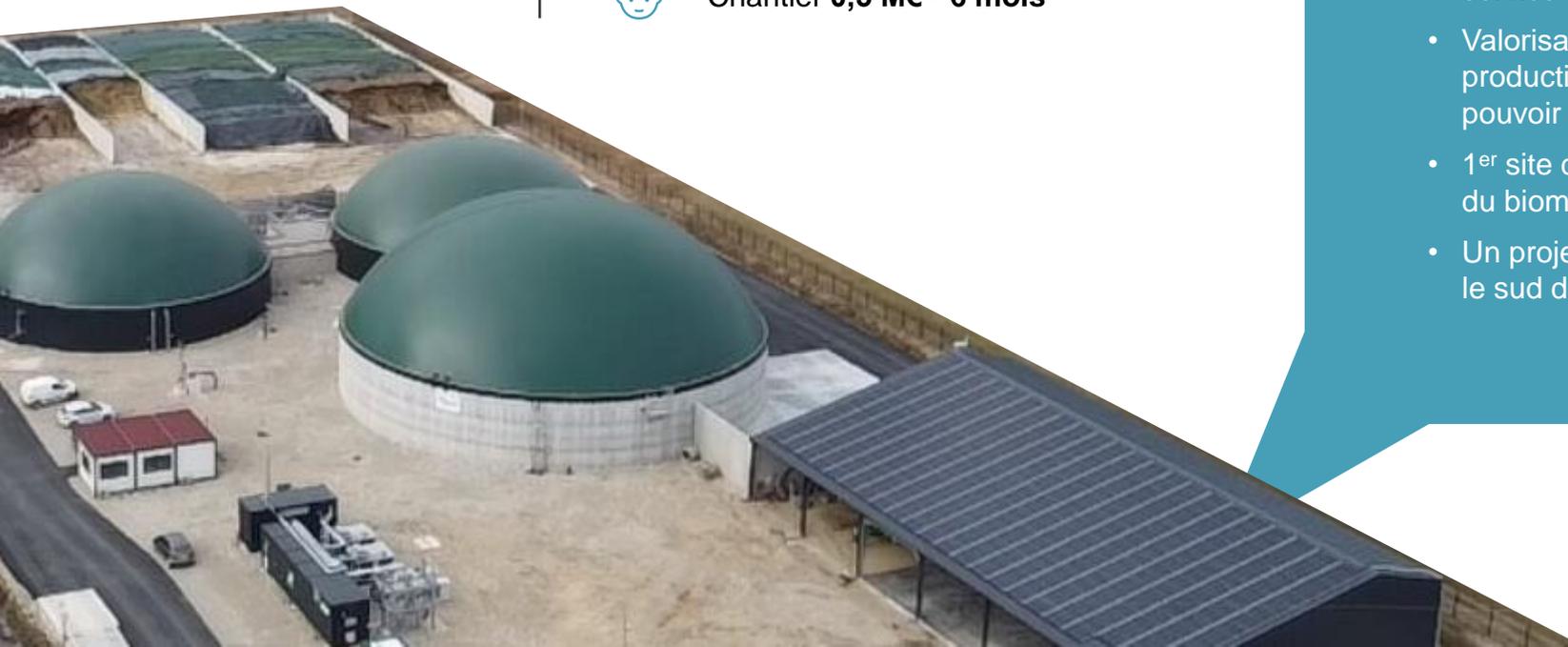
Puissance totale : **700 kW**



Chantier **0,5 M€ - 6 mois**

Conception-réalisation de l'ensemble du process d'hygiénisation pour le compte de l'opérateur du site Methavéore

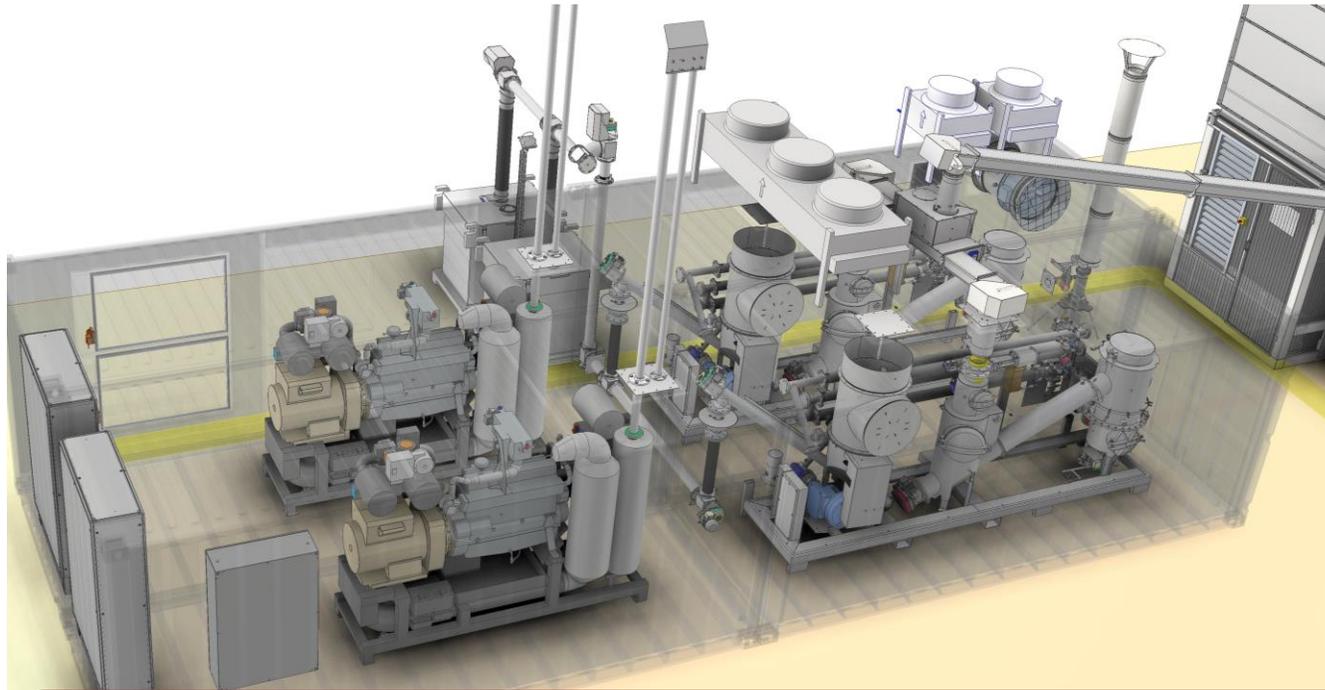
- Augmentation de la puissance après une mise en service en 2020
- Valorisation de biodéchets en vue d'augmenter la production de biogaz grâce à des matières à fort pouvoir méthanogène
- 1<sup>er</sup> site du département à injecter du biométhane dans le réseau
- Un projet vitrine pour la filière méthanisation dans le sud de la France





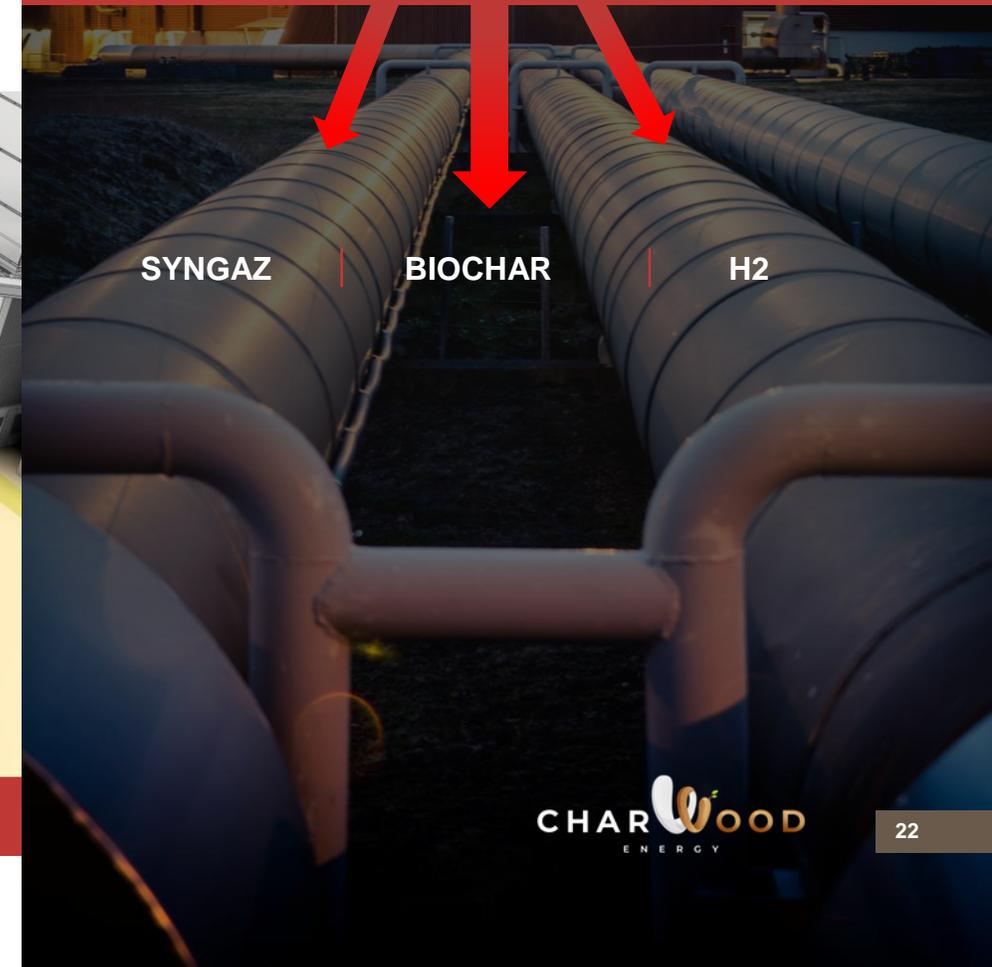
# PYROGAZÉIFICATION

UNE TECHNOLOGIE ÉPROUVÉE  
À FORT POTENTIEL, ENCORE  
ÉMERGENTE EN FRANCE



► Favorisée par un contexte haussier des prix du gaz naturel

Procédé **thermochimique**  
de transformation de la biomasse  
solide en **syngaz** contenant une part importante  
d'hydrogène et de monoxyde de carbone





# UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC SPANNER RE<sup>2</sup> POUR DÉVELOPPER LA PYROGAZÉIFICATION EN FRANCE

Spanner Re<sup>2</sup>

**Un acteur de premier plan allemand spécialisé dans la conception de centrales de cogénération valorisant la biomasse par pyrogazéification**

- 900 unités de cogénération depuis 2007
- Une technologie éprouvée avec plus de 20 millions d'heures d'exploitation
- Des solutions modulaires de 9kWe à 3MWe

► **Un acteur établi, une technologie éprouvée**



► **Un objectif de 100% de gaz vert en 2050**

CHARWOOD  
ENERGY

- Rôle d'intégrateur pour tenir compte de la diversité des besoins
- Un spécialiste des marchés de la biomasse, et une maîtrise de l'ensemble des technologies de valorisation
- Des expertises, aussi bien pour compte de tiers que pour compte propre

► **Charwood Energy idéalement placé pour le développement du marché français**

CHARWOOD  
ENERGY



## EXEMPLE DE RÉALISATION D'UNE UNITÉ DE PYROGAZÉIFICATION CONCEPTION - RÉALISATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE & RESEAU DE CHALEUR



Client **CIFOR + R&SD**



Localisation **International**



Mise en service **2022**



Puissance **140 KW électrique + 280 KW thermique + back up stockage électrique par batterie 200 KW**

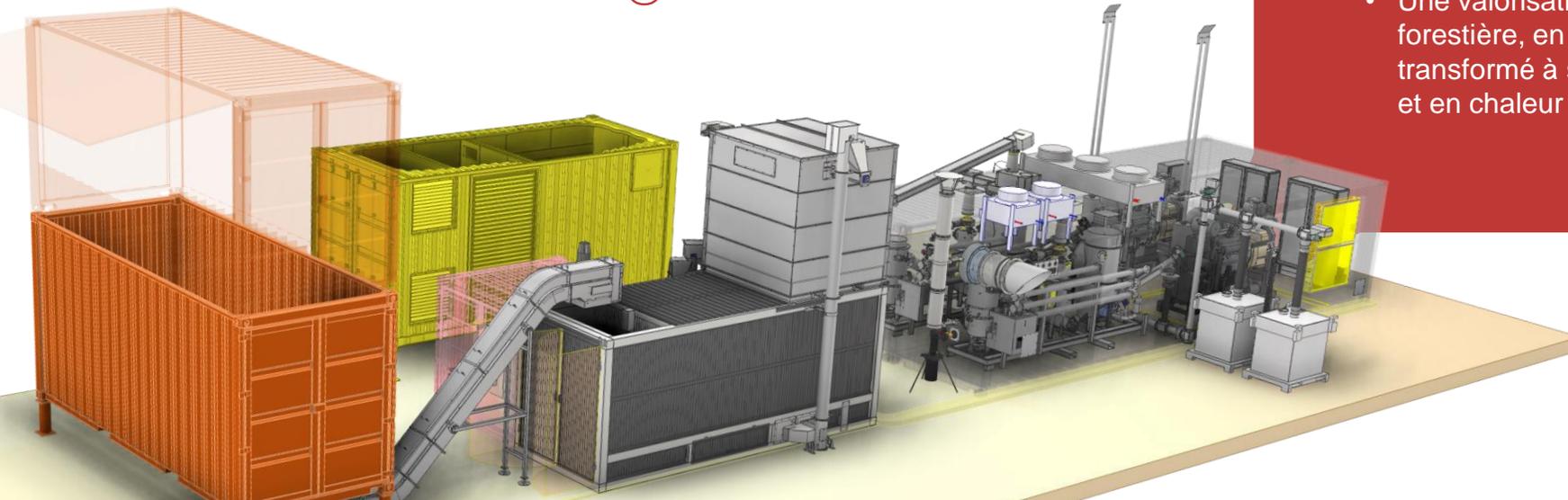


Chantier **2,0 M€ - 12 mois**

Une première réalisation en partenariat avec **Spanner Re<sup>2</sup>**

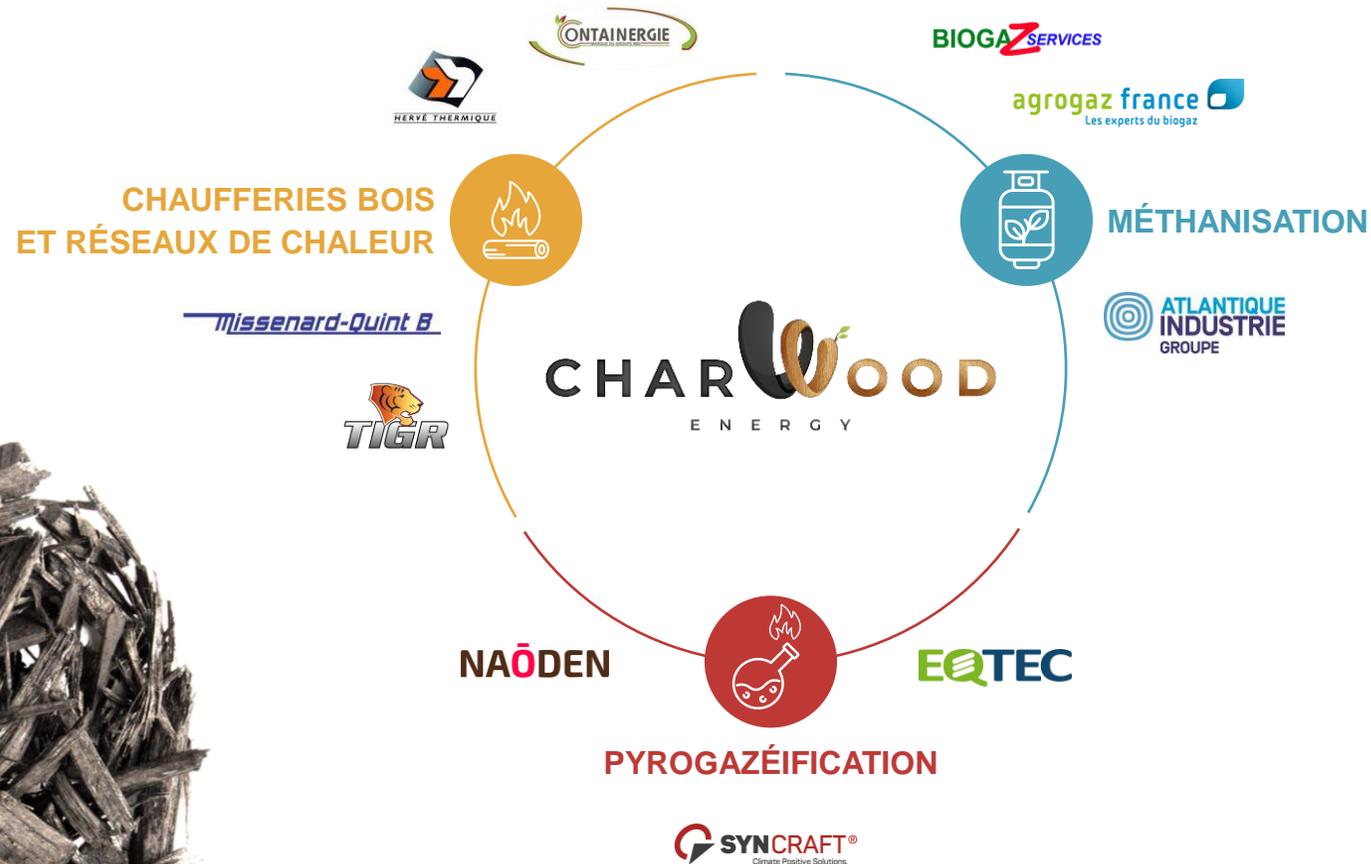
Conception et installation d'une centrale de cogénération, issue d'un procédé de pyrogazéification du bois

- Déployé dans le cadre du projet européen de développement FORETS
- Une valorisation durable de la biomasse forestière, en produisant du syngaz, transformé à son tour en électricité et en chaleur utilisées localement.





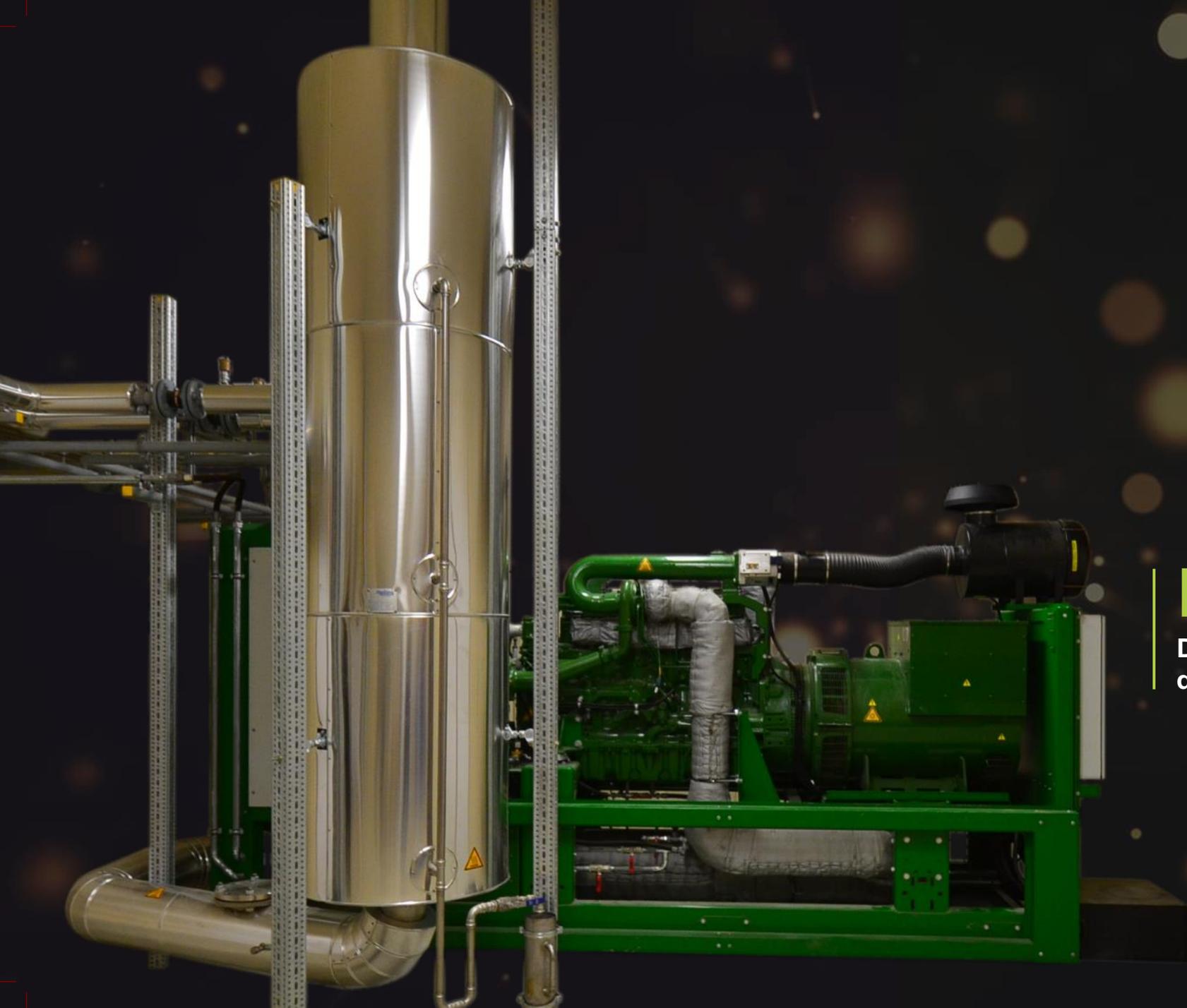
# UN ACTEUR INTÉGRÉ FRANÇAIS INDÉPENDANT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES VALORISANT LA BIOMASSE



- La maîtrise de l'ensemble des technologies de valorisation de la biomasse
- Un **point d'entrée unique** pour toutes les problématiques de valorisation énergétique
- Des **synergies technologiques et commerciales** entre les activités
- Une **longueur d'avance** pour conquérir le marché de la pyrogazéification

▶ Un positionnement concurrentiel unique et différenciant





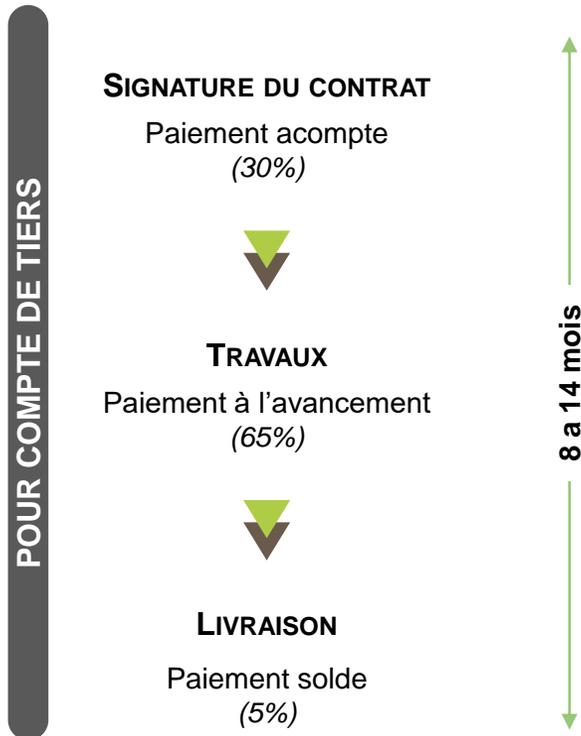
# FINANCES

Des revenus sécurisés,  
des marges optimisées

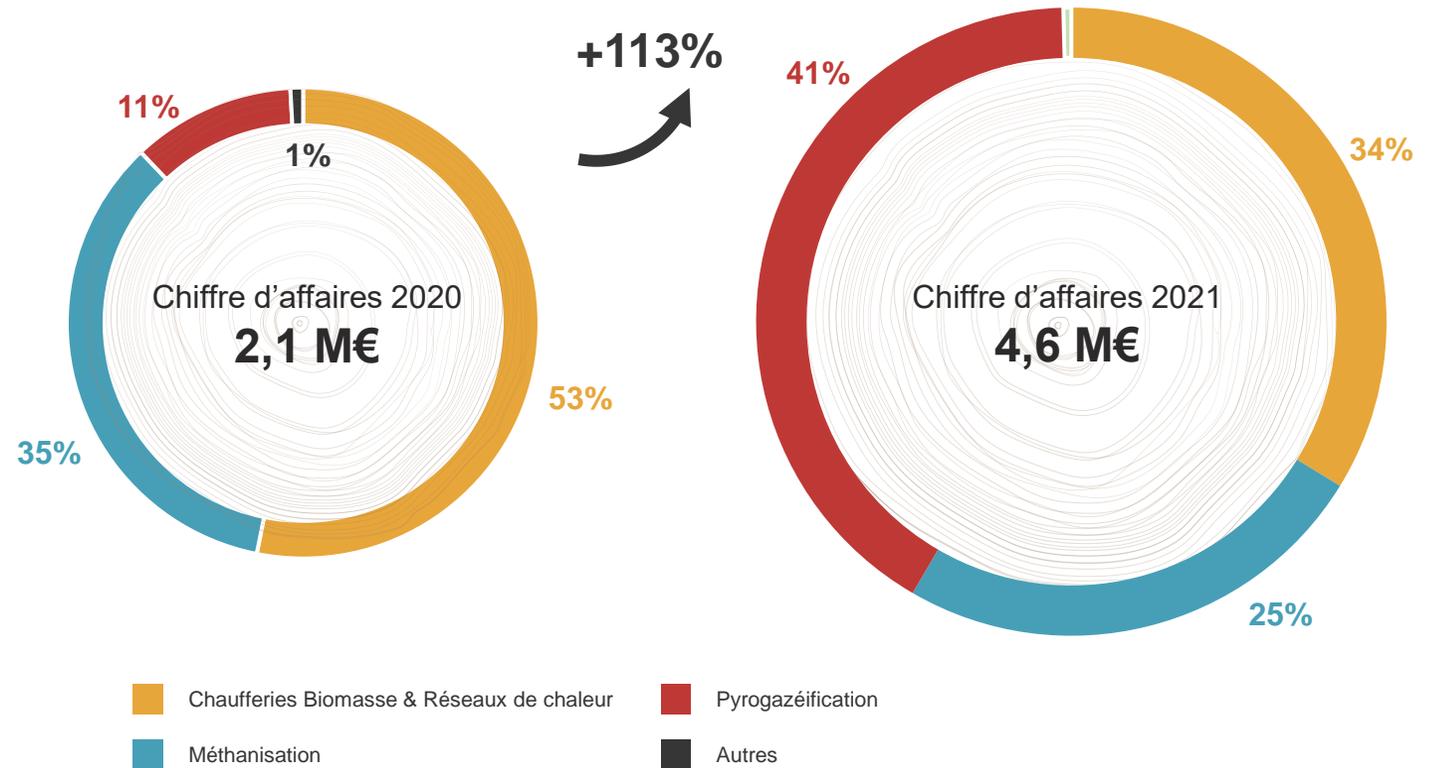
SITE DE MÉTHANISATION  
*de La Chapelle-Caro*

# DES REVENUS ISSUS DES SERVICES POUR COMPTE DE TIERS SÉCURISÉS À L'AVANCEMENT

Processus de vente et de conduite  
de chantier d'une prestation



Évolution du chiffre d'affaires  
(issu uniquement des activités pour compte de tiers)



# Compte de résultat simplifié

	2021	2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 560 922</b>	<b>2 143 658</b>
Produits d'exploitation	188 392	8 329
Achats de matières premières et marchandises	1 787 080	923 507
Charges externes (dont imp, tax et vers assimilés)	925 759	603 820
Charges de personnel	989 419	748 874
Autres charges	7 672	189
<b>EBITDA</b>	<b>1 039 384</b>	<b>(124 403)</b>
DAP	158 896	81 604
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>880 488</b>	<b>(206 007)</b>
Résultat Financier	(60 965)	(47 590)
Résultat Exceptionnel	(84 669)	100 411
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>483 592</b>	<b>(115 009)</b>
<b>Résultat net pdg</b>	<b>560 437</b>	<b>(115 009)</b>

Chiffre d'affaires constaté à l'avancement  
Prestations uniquement pour compte de tiers

Dont 169 K€ de production immobilisée en 2021 provenant du développement de la première SPV Elecbox56 pour compte propre qui produira de l'énergie par pyrogazéification (Modèle pour compte propre, IPP)

Retour à la rentabilité en 2021 après un exercice impacté par la Covid19 et les confinements ayant conduit à l'arrêt temporaire de chantiers

Maîtrise des charges d'exploitation  
Marge sur EBITDA de 22,8% en 2021

## Bilan simplifié

	<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	
<i>Hausse avec l'intégration de la 1ère SPV Elecbox56 en développement pour produire de l'énergie (modèle pour compte propre, IPP)</i>	Immobilisations incorporelles	408 573	108 393	<b>Capitaux propres</b>	<b>895 587</b>	<b>335 150</b>	<i>Renforcement des capitaux propres grâce au résultat net de 0,6 M€ en 2021</i>
	Immobilisations corporelles	610 436	827 917	Intérêts minoritaires	(71 737)		
	<i>Cession des actifs immobiliers de la société à une SCI</i>	Immobilisations financières	72 868	12 153	Provisions	30 621	28 187
	<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 091 877</b>	<b>948 463</b>	Dettes financières	2 019 586	1 467 246	<i>Comprenant 0,7 M€ d'emprunts bancaires dont 0,5 M€ de PGE amortissables à 5 ans</i>
	Stocks	258 539	227 875	<i>dont compte courant</i>	1 339 012	858 946	<i>Dont 0,4 M€ pour la filiale W&amp;nergy (IPP) comme apport en fonds propres pour le financement de la SPV Elecbox56</i>
	Clients	928 397	1 122 029	Fournisseurs	569 681	482 479	
	Autres actifs courants	669 598	234 370	Autres dettes	983 162	464 235	
<i>Endettement financier net en baisse de 1,2 M€ à 0,5 M€ entre 2020 et 2021</i>	Trésorerie et équivalents	1 478 489	244 560	<b>Total passif</b>	<b>4 426 900</b>	<b>2 777 297</b>	
	<b>Total actif circulant</b>	<b>3 335 023</b>	<b>1 828 834</b>				
	<b>Total actif</b>	<b>4 426 900</b>	<b>2 777 297</b>				

# NOS OBJECTIFS À L'HORIZON 2027

**TCAM 2021-2027 : +67%**  
Intégralement en organique

**2021**  
**CA : 4,6 M€**  
*uniquement issu des activités  
pour compte de tiers*

**2022**  
**CA > 7 M€**  
*uniquement issu des activités  
pour compte de tiers*

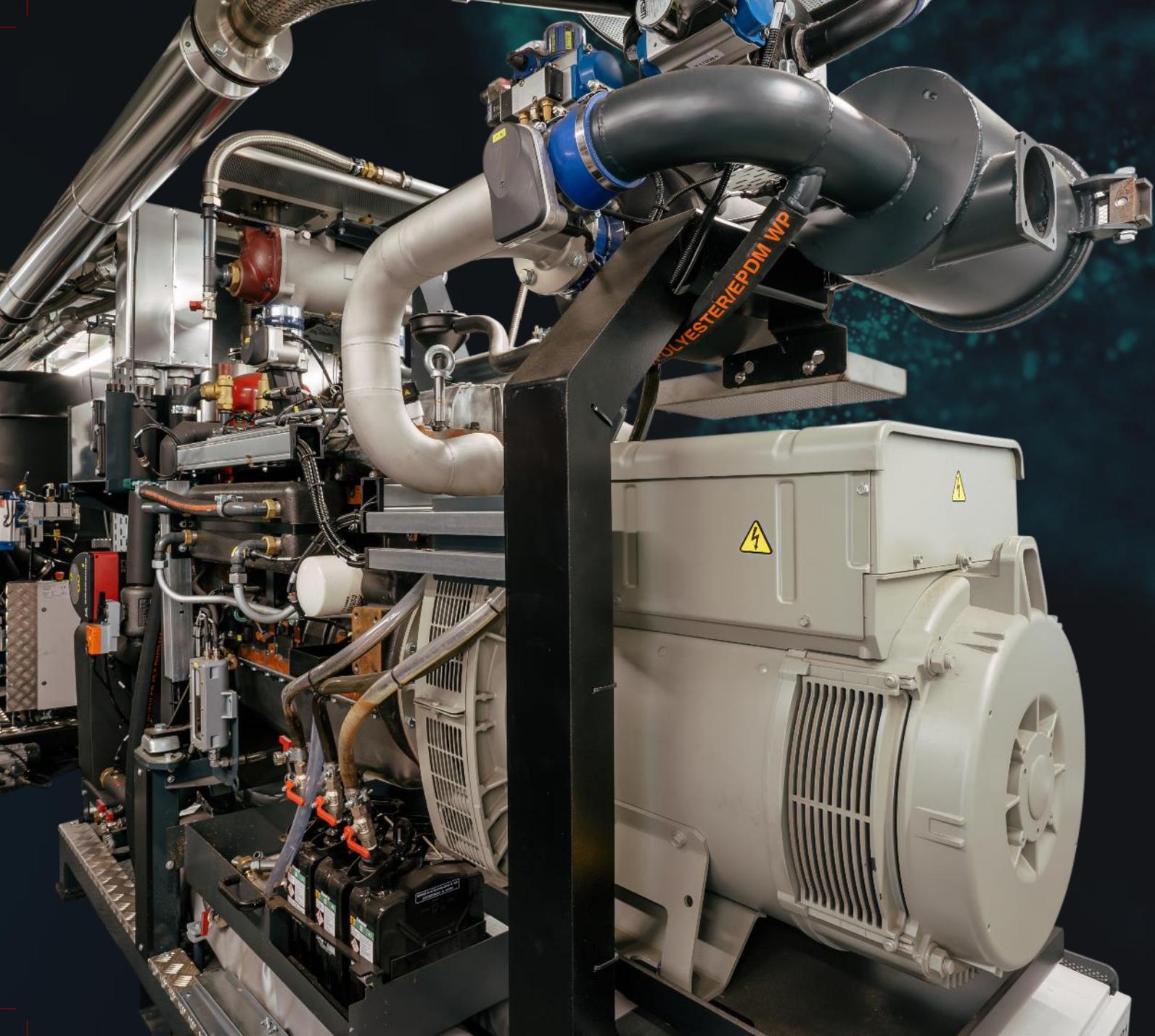
**5 centrales**  
détenues en propre  
en développement avec un  
ARR<sup>1</sup> ≈ 7,7 M€

▶ **Objectif de marge EBITDA  
normative à long terme > 35%**

**2027**  
**CA ~ 100 M€**  
*issu des activités pour comptes de  
tiers (~ 40%) et pour compte  
propre (~ 60%)*

**50 centrales**  
détenues en propre en opération  
(~ 30 centrales) ou en  
construction (~ 20 centrales)  
avec un ARR<sup>1</sup> ≈ 90 M€<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Revenus récurrents annuels  
<sup>2</sup> pour les 50 centrales en exploitation



# STRATÉGIE

1. Accélérer nos activités historiques
2. Déployer une activité de vente d'énergie pour compte propre

UNITÉ DE PYROGAZÉIFICATION

# DES DRIVERS DE CROISSANCE SOLIDES

## Facteurs règlementaires et environnementaux

### 1 DES OBJECTIFS NATIONAUX AMBITIEUX

#### Loi LTECV de 2015 renforcée par la loi énergie climat de 2019

- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050
- Diviser les émissions de GES par plus de 6 vs. 1990
- Réduire la consommation d'énergie fossiles de 40% en 2030 vs. 2012
- Accroître la part des ENR à 33% de la consommation d'énergie en 2030

### 2 DES BESOINS EN ÉNERGIE RENOUVELABLE CROISSANT

- Une **transition énergétique inéluctable**
- Un contexte de reprise forte l'activité économique en France
- Des **enjeux majeurs de décarbonation de la filière industrielle**; nécessitant une contribution significativement accrue des ENR dans le mix énergétique

## Facteurs économiques et stratégiques

### 3 L'AUTONOMIE ÉNERGETIQUE

**Au niveau national** : émergence d'une filière industrielle française pour tendre vers l'autosuffisance énergétique

**Au niveau de l'industrie** : production énergétique décentralisée gérée sans contrainte réseau

### 4 LA STABILITÉ DES PRIX

**Un enjeu vital pour l'industrie alors que :**

La facture énergétique peut représenter jusqu'à 40% des coûts d'une usine

Le contexte d'inflation, renforcé par les crises sanitaire puis géopolitique, a renchéri les prix

## SERVICES – COMPTE DE TIERS

MONTÉE EN PUISSANCE  
DES ACTIVITÉS HISTORIQUES  
POUR COMPTE DE TIERS

### 3 PRIORITÉS

1. Développer notre maillage territorial
2. Se positionner sur des plus grandes puissances unitaires
3. Intensifier les activités O&M



Une démultiplication  
du potentiel commercial



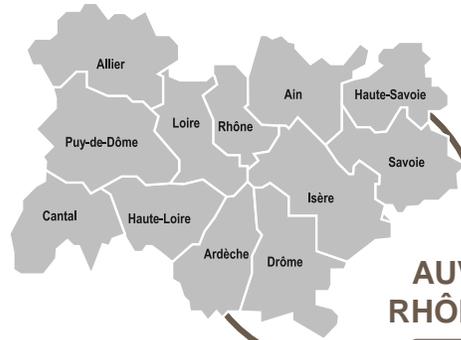
# 1. DÉVELOPPER NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL

## POUR COMPTE DE TIERS



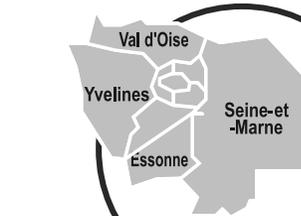
### NOUVELLE AQUITAINE

*Fortes densités agricole et forestière propices à l'utilisation de la biomasse*



### AUVERGNE RHÔNE ALPES

*Capitaliser sur la visibilité du projet Elecbox 63 développé avec la Scierie Dubot*



### ILE-DE-FRANCE

*Première région économique française riche en bois de recyclage, également une région forestière et agricole*



**Selon le rapport réalisé en juin 2020 par EY avec le SER<sup>1</sup> ces 3 régions avec l'Occitanie seraient les premières à bénéficier de l'expansion de la filière ENR**

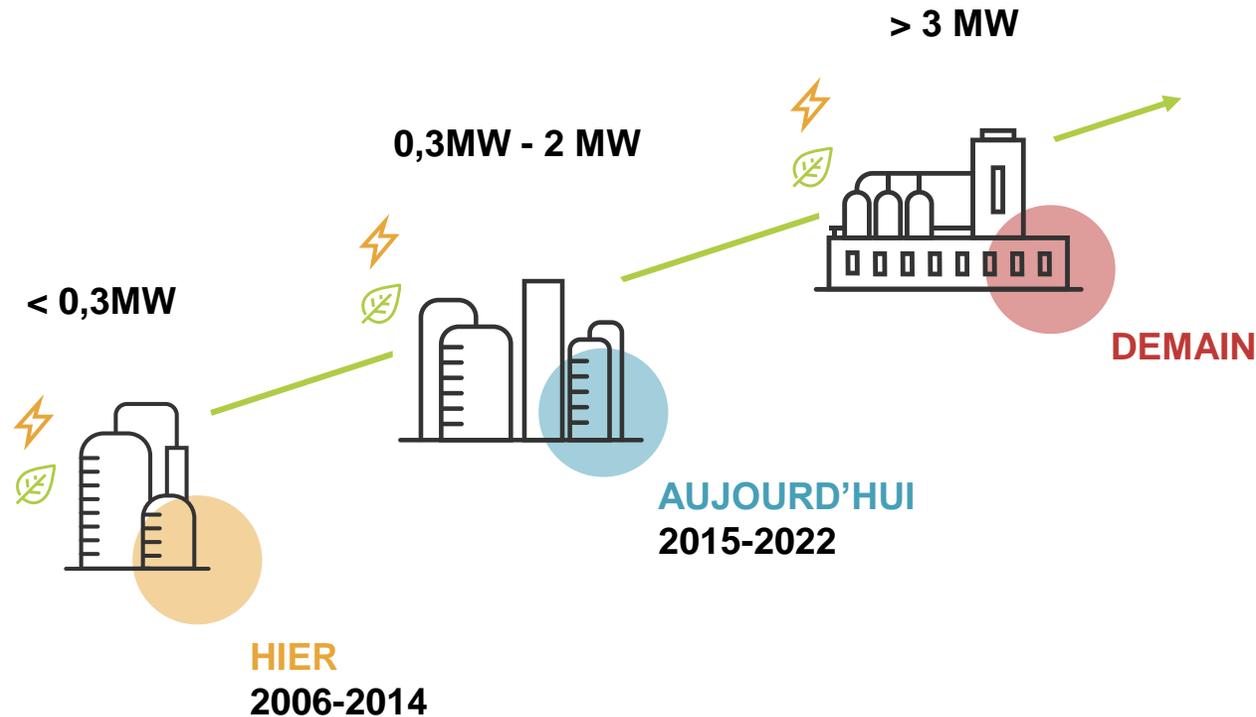
<sup>1</sup> SER : Syndicat des Energies Renouvelables

Source: [https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr/wp-content/uploads/basedoc/evaluationeconomiqueenr\\_rapport\\_12062020-vf.pdf](https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr/wp-content/uploads/basedoc/evaluationeconomiqueenr_rapport_12062020-vf.pdf)

## 2. SE POSITIONNER SUR DES PROJETS DE PLUS GRANDE PUISSANCE UNITAIRE

POUR COMPTE DE TIERS

ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE MOYENNE/ UNITÉ INSTALLÉE PAR CHARWOOD ENERGY



- Des **besoins accrus** en énergie décarbonée
- Une **contribution croissante** des projets de pyrogazéification, de puissance plus élevée
- Un potentiel de **plus grande récurrence** en adressant de plus grands donneurs d'ordre
- Un réservoir **d'économies d'échelle** substantielles
- Une meilleure **visibilité commerciale**

## 3. INTENSIFIER LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET MAINTENANCE (O&M)

POUR COMPTE DE TIERS

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS O&M LIÉES À L'ATTEINTE D'UNE TAILLE CRITIQUE DU PARC INSTALLÉ.



### 3 bénéfices

- Génération de **revenus récurrents**
- **Upsell** de la base client existante avec l'extension de la relation client au-delà de la conception et installation/construction
- Potentiel de développer de nouveaux modèles de **partage de la valeur**



# UN BACKLOG SÉCURISÉ DE 6 M€, UN PIPELINE COMMERCIAL DE 43 M€

POUR COMPTE DE TIERS



## BACKLOG<sup>3</sup> : 6 M€

au 31 mars 2022, en M€



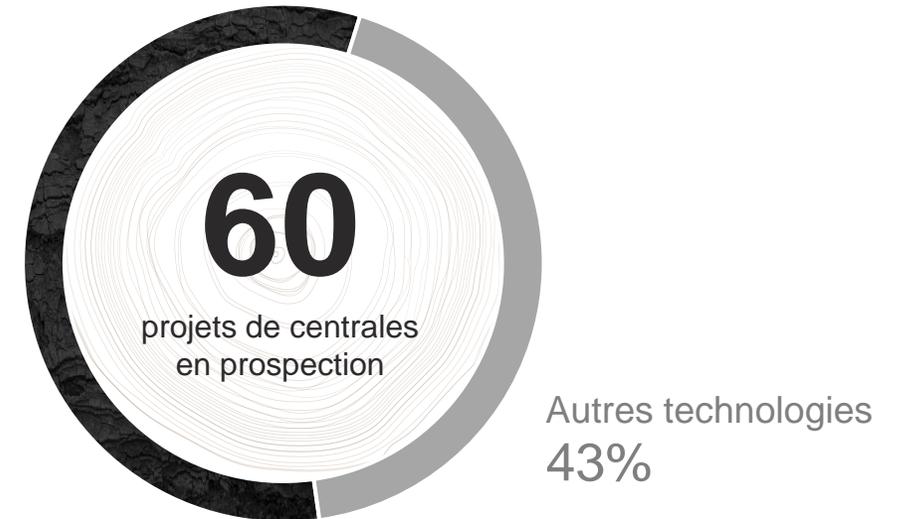
**20**

centrales en cours  
de construction

Pyrogazéification  
57%

## PIPELINE COMMERCIAL<sup>4</sup> : 43 M€

au 31 mars 2022, pour compte de tiers



**60**

projets de centrales  
en prospection

Autres technologies  
43%

<sup>1</sup> Essentiellement des chaufferies biomasse, des réseaux de chaleur et des unités de méthanisation et d'hygiénisation

<sup>2</sup> Chaufferies biomasse, réseau de chaleur et méthanisation

<sup>3</sup> Backlog : cumul du carnet de commandes de projets signés déduit du chiffre d'affaires déjà constaté à l'avancement des travaux réalisés

<sup>4</sup> Pipeline commercial : devis détaillé ou préliminaire envoyé et en attente de réponse



## IPP<sup>1</sup>

Déploiement d'une activité de vente d'énergie pour compte propre

## Nos axes de développement

1. Déployer les premiers projets de pyrogazéification sous contrat cPPA<sup>2</sup>
2. Signer de nouveaux cPPA<sup>2</sup> avec des industriels en France
3. Générer des revenus complémentaires des ventes d'énergie

(1) IPP : Independent Power Producer

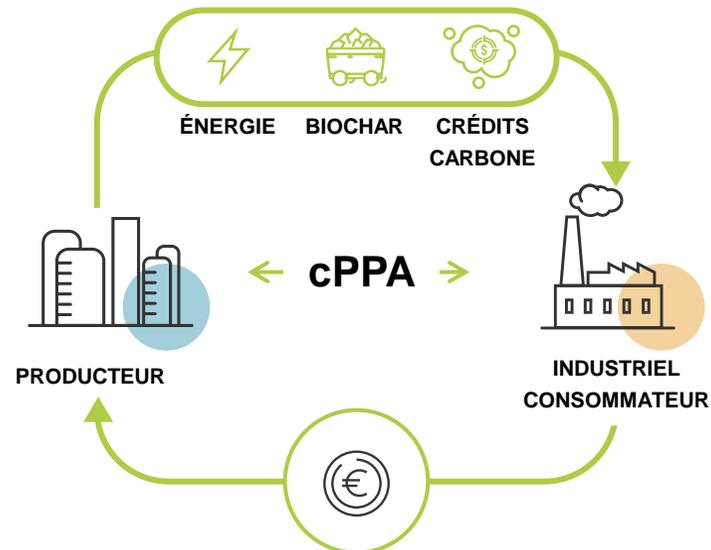
(2) cPPA : Corporate Power Purchase Agreement

# LE CORPORATE PPA (cPPA), UN NOUVEAU MODÈLE D'ACHAT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN FRANCE ...

## POUR COMPTE PROPRE

### Qu'est ce qu'un **cPPA** ?

Contrat long-terme d'achat d'énergie signé directement entre le consommateur et le producteur qui construit une centrale pour fournir son client.



### des avantages accélérateurs d'adoption par les entreprises



Diminution de l'empreinte carbone et réponse aux enjeux de décarbonation



Accéder à l'indépendance énergétique en s'approvisionnant en direct auprès du producteur



S'affranchir de la volatilité du marché et garantir une stabilité des prix



Pas de CAPEX à financer



Promotion d'une image écologiquement responsable auprès des parties prenantes de l'entreprise

## ... QUI S'AMPLIFIE EN EUROPE

### POUR COMPTE PROPRE

- **L'initiative Re100** rassemblant près de 350 entreprises internationales engagées à se fournir à 100% en énergie renouvelable à l'horizon 2050
- **14 GW cumulés de puissance installée** en Europe 2020 sous contrat de corporate PPA dont 3,5 GW en 2020<sup>1</sup>
- **Un marché évalué en 2023 à 350 M€** en France et entre 1 et 3 Mrds d'€ en Europe<sup>2</sup>
- **Un potentiel de consommation d'ENR en France** parmi les plus attractifs en Europe.



Puissance annuelle contractée en MW sous contrat cPPA par pays en Europe<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Renewable Market Watch

<sup>2</sup> Sia Partners

<sup>3</sup> Source : <https://resource-platform.eu/news/a-record-breaking-year-for-corporate-renewable-energy-sourcing-in-europe>

# W&NERGY : UNE FILIALE DÉDIÉE À L'ACTIVITÉ D'IPP

POUR COMPTE PROPRE

- Filiale créée en 2021 avec Eiffel Gaz Vert<sup>1</sup>, détenue à 60% par Charwood Energy<sup>2</sup>
- Des actifs développés réunis au sein de SPV  
(société de projets en développement)
- Des centrales conçues et construites en interne par sa filiale Energy&+
- Des financements bancaires qui seront sans recours

Une capacité totale d'investissement<sup>3</sup> de

**60 M€**

couvrant le financement  
des 10 à 12 premiers projets

Des projets de taille unitaire cible de

**5-6 M€**

générant des revenus récurrents annuels  
(ARR) de

**1,5 - 2 M€**

<sup>1</sup> Eiffel Gaz Vert, doté de 210 M€ et géré par Eiffel Investment Group, est le 1er fond en taille dédié au gaz renouvelable

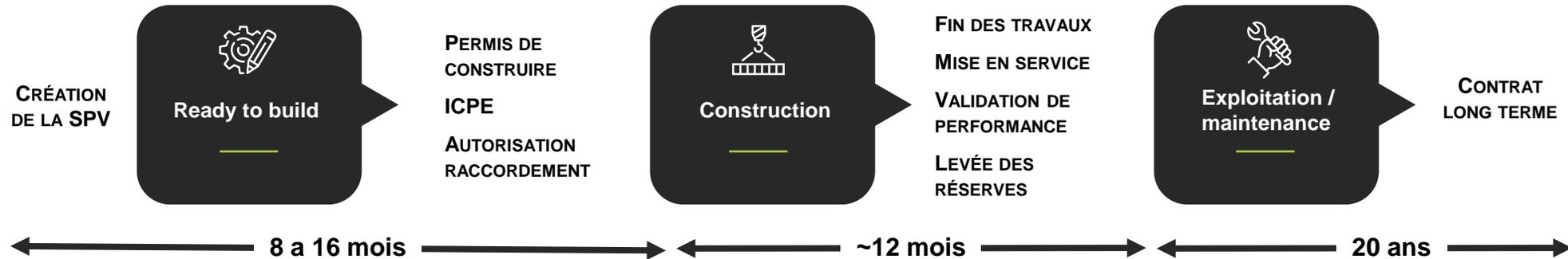
<sup>2</sup> Un pacte d'associés, d'une durée de 15 ans, a été signé entre Charwood Energy et les autres associés de W&nergy, dont Eiffel Gaz Vert. Il prévoit notamment que dans certaines situations spécifiques, détaillées aux sections 6.4.2, 3.3.1 et 3.3.2 du Document d'Enregistrement, Charwood Energy puisse être contrainte de vendre sa participation au sein de W&nergy, le cas échéant avec une décote de 25% sur la valeur de marché de W&nergy.

<sup>3</sup> 11,05 M€ de financement sécurisé sous forme de compte courant d'associés et d'obligations convertibles auprès de Charwood Energy, Eiffel Gaz Vert, Jones et 1M86 + Recours à un endettement bancaire sous forme de financement de projet au niveau des SPV de l'ordre de 50 M€.

# UN MODÈLE D'IPP SOLIDE ET À FORTE VISIBILITÉ

POUR COMPTE PROPRE

## Processus de vente et de conduite de projet d'une unité de pyrogazéification



**Forte génération de cash flow et revenus récurrents et sécurisés**

Contrats long terme et prix indexé prédéfini à l'avance

**Maîtrise des coûts et des marges**

Expertises de services mutualisées en interne et en externe (*développement, EPC, O&M*)

**Dettes projets adossées à des actifs  
Lever d'endettement de l'ordre de 80%**

Investissements SPV 2022-2027 : ≈ 200M€  
dont 60M€ au travers de W&nergy  
dont 140 M€ au travers de Charwood Energy ou d'une holding intermédiaire comme W&nergy (80% d'endettement et 20% de fonds propres)

# SYNGAZ: VENTES D'ÉNERGIE & REVENUS COMPLÉMENTAIRES

POUR COMPTE PROPRE



## Vente d'énergie : Syngaz

Une valorisation multiple :  
combustion directe, électricité  
et chaleur

Composé de :

- Biométhane
- Monoxyde de carbone
- Hydrogène vert

+

## Vente de biochar

Un co-produit issu de la pyrogazéification  
valorisable en complément du syngaz

De multiples utilisations :  
matériaux de construction, amendement des sols, ...

Fixe le carbone atmosphérique en un produit stable et solide

+

## Vente de certificats carbone

Pour se conformer au SEQE-UE<sup>1</sup> créé en 2005 par l'UE  
autant de quotas CO<sub>2</sub> en année n que les émissions vérifiées en n-1

En leur procurant des quotas d'émission carbone supplémentaires

Objectif: restituer chaque année un plafond d'émissions  
en cours de révision à la baisse

<sup>1</sup> SEQE-UE : système européen d'échange de quotas d'émission

# UN RAMP-UP PROGRESSIF DES REVENUS DE LA VENTE D'ENERGIE DES CENTRALES DÉTENUES EN PROPRE

POUR COMPTE PROPRE

## Objectifs 2022

≥ 5 centrales en développement

**2 centrales**  
en développement  
(dont 1 projet détenu en  
minoritaire)



Projets signés

**3 centrales**  
en développement  
(dont 2 sous LOI)



Projets en  
discussion avancée

**Un pipeline de  
17 projets**



Projets en  
discussion

**ARR ≈ 7,7 M€ dès 2025**  
1<sup>ers</sup> revenus fin 2023

Potentiel d'ARR ≈ 37 M€

## Objectifs 2027

50 centrales en opération (~ 30)  
ou en construction (~ 20)



Portefeuille  
total

Potentiel d'ARR ≈ 90 M€  
pour les 50 centrales en  
exploitation



## PROJET WIENERBERGER : SUBSTITUTION DU GAZ FOSSILE CENTRALE DE PRODUCTION DE SYNGAZ, VALORISATION EN COMBUSTION DIRECTE

POUR COMPTE PROPRE



Client **Wienerberger**



Localisation **Grand Ouest**



Mise en service **2023**



Puissance **2MW syngaz**

### Substitution du gaz fossile par du Syngaz

- Décarbonation de l'activité de fabrication de briques en y intégrant du biochar
- cPPA long terme apportant de la visibilité prix
- Valorisation des certificats carbone



# OBJECTIFS ET AMBITION



# NOS OBJECTIFS À L'HORIZON 2027

**TCAM 2021-2027 : +67%**  
Intégralement en organique

**2027**

**CA ~ 100 M€**

*issu des activités pour comptes de tiers (~ 40%) et pour compte propre (~ 60%)*

**50 centrales**

détenues en propre en opération (~ 30 centrales) ou en construction (~ 20 centrales) avec un ARR<sup>1</sup> ≈ 90 M€<sup>2</sup>

**2022**

**CA > 7 M€**

*uniquement issu des activités pour compte de tiers*

**5 centrales**

détenues en propre en développement avec un ARR<sup>1</sup> ≈ 7,7 M€

**2021**

**CA : 4,6 M€**

*uniquement issu des activités pour compte de tiers*



**Objectif de marge EBITDA normative à long terme > 35%**

<sup>1</sup> Revenus récurrents annuels

<sup>2</sup> pour les 50 centrales en exploitation

# CHARWOOD ENERGY

## POINTS CLES

1

Un **pure-player de la valorisation de la biomasse** répondant aux grands enjeux de la transition énergétique



2

Des solutions sur mesure s'appuyant sur un **savoir-faire** unique, une **maîtrise des technologies** clés et une **couverture** de toute la chaîne de valeur



3

Une **croissance soutenue et rentable**, un pipeline de projets solide

4

Un **marché structurellement porteur**, accentué par le contexte géopolitique et sanitaire



5

Une **stratégie ambitieuse** portée par l'accélération des activités historiques de services et l'effet de levier de l'activité de vente d'énergie pour compte propre



6

Une ambition claire pour 2027 : franchir le cap des **100 M€** de chiffre d'affaires



# NOTRE AMBITION

DEVENIR UN ACTEUR FRANÇAIS INDÉPENDANT  
DE PREMIER PLAN DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE  
VALORISANT LA BIOMASSE

# MODALITES DE L'OPERATION

## Utilisation des fonds levés

75%\*

**financer** l'apport en fonds propres dans les sociétés projets (SPV) destinées à porter les unités de pyrogazéification

15%\*

**saisir** des opportunités de croissance externe ciblées en vue d'intégrer des compétences techniques additionnelles

10%\*

**renforcer** les équipes de développement, de construction et d'exploitation-maintenance d'unités de valorisation de la biomasse

\* Sur la base d'une émission à 100%, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix, et d'un produit net estimé de l'Offre de 16,3 M€ (dont 8,46 M€ par compensation de créances). Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75 %, sur la base du prix égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du prix, les fonds levés seraient respectivement alloués aux trois catégories visées ci-dessus selon la répartition suivante : 70%, 20% et 10%.

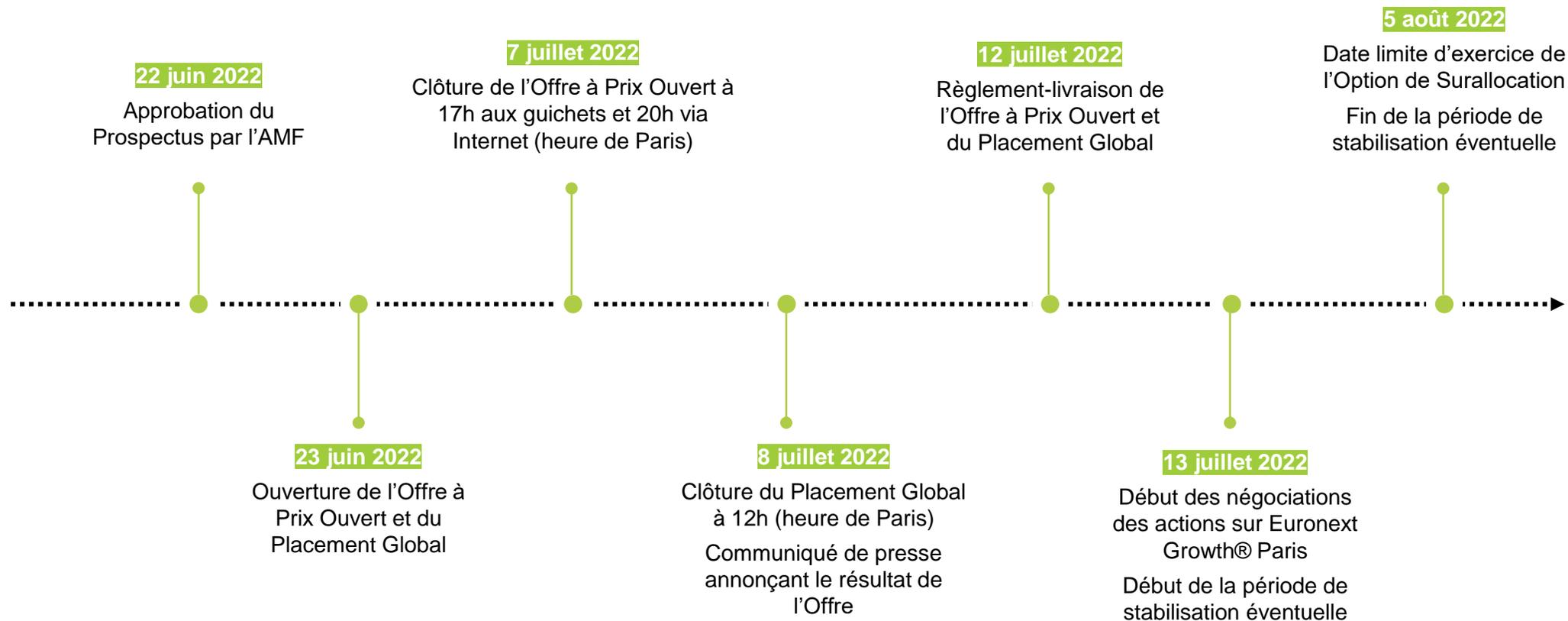
# Caractéristiques de l'opération



<b>Emetteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charwood Energy – Mnémo : ALCWE – ISIN : FR001400AJ60</li> </ul>
<b>Marché de cotation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Euronext Growth® Paris</li> </ul>
<b>Fourchette de prix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>11,38€ - 15,38€ par action (point médian de la fourchette de prix à 13,38 €)</li> </ul>
<b>Structure de l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre au public en France sous la forme d'une offre à prix ouvert</li> <li>Placement global auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France (hors Etats-Unis d'Amérique, Canada, Australie, Japon)</li> </ul>
<b>Montant brut de l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taille initiale de l'offre augmentation de capital d'environ 18,0 M€ (1.345.292 Actions Nouvelles)</li> <li>Après Clause d'Extension environ 20,7 M€ (49.293 Actions Nouvelles et 152.500 Actions Existantes*)</li> <li>Après Option de Surallocation environ 23,5 M€ (209.187 Actions Nouvelles)</li> </ul>
<b>Capitalisation post-opération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>68,5 M€ jusqu'à un maximum de 76,5 M€ en cas d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation sur la base du point médian de la fourchette de prix</li> </ul>
<b>Engagement de souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>8,46 M€ par Eiffel Gaz Vert SLP par compensation de créances</li> </ul>
<b>Engagements d'abstention et de conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement d'abstention de la Société: 180 jours calendaires</li> <li>Engagement de conservation: 360 jours calendaires pour Adrien Haller, Julie Bouvier et Eiffel Gaz Vert SLP et 180 jours calendaires pour Johes SAS, 1M86, et Franck Mainard</li> </ul>

\* Cession dans le cadre de la Clause d'Extension de 20.000 actions par M. Adrien Haller, 50.000 actions par Mme Julie Bouvier, 22.500 actions par M. Franck Mainard et 60.000 actions par 1M86  
En cas d'exercice de la Clause d'Extension, la part d'augmentation de capital sera prioritaire à la part de cession.

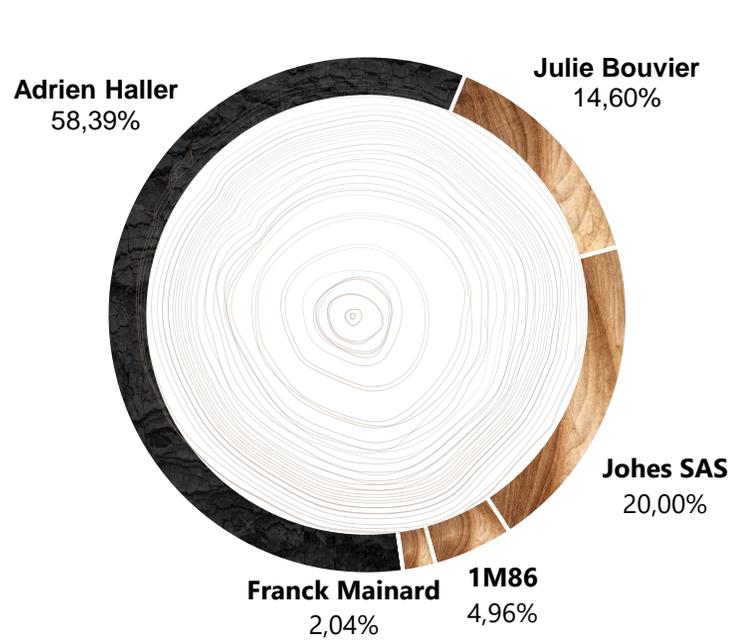
# Calendrier indicatif



# Structure de l'actionnariat

## AVANT L'OPERATION

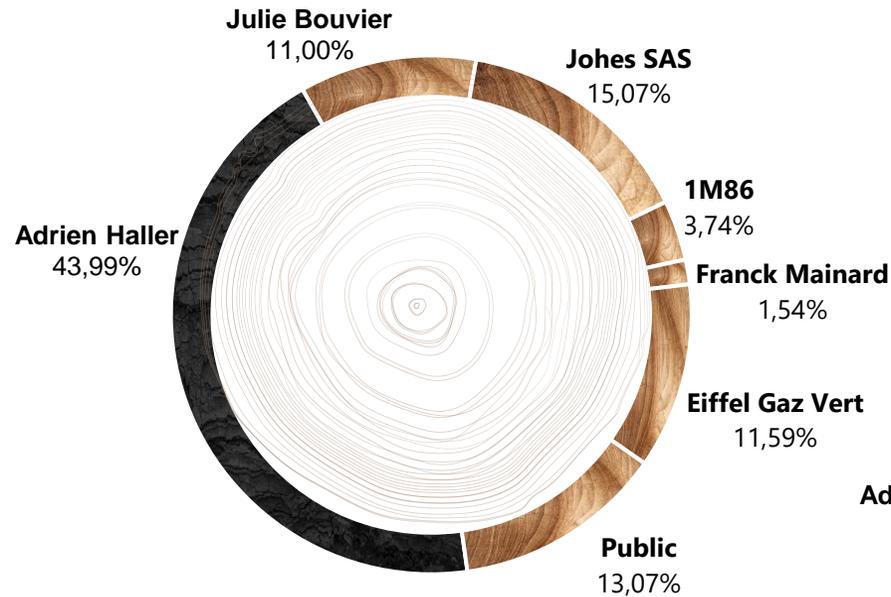
Sur la base d'un capital composé de 4.110.000 actions



## APRES L'OPERATION

Hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation

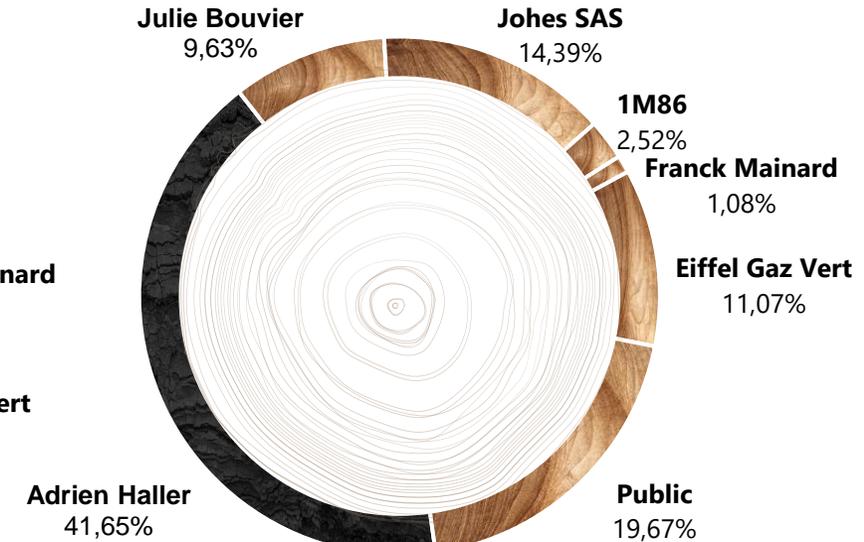
Sur la base d'un capital composé de 5.455.292 actions



## APRES L'OPERATION

En cas d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation

Sur la base d'un capital composé de 5.713.772 actions



## Partenaires de l'opération



---

Coordinateur Global  
Chef de File et Teneur de Livre Associé  
Listing Sponsor

The logo for STIFEL consists of the word "STIFEL" in a blue, serif, all-caps font.

---

Chef de File et  
Teneur de Livre Associé



---

Conseil juridique

The logo for In Extenso features the words "In Extenso" in a bold, blue, sans-serif font.

---

Commissaire aux Comptes

The logo for ACTIFIN features the word "ACTIFIN" in a bold, black, sans-serif font, with a red dot at the end of the word.

---

Conseil communication financière

# CHAR OOD

E N E R G Y

Q&A